

en continuant la série de réunions ministérielles franco-canadiennes, entamée il y a plus d'un an. Le partage plus étendu de la direction de l'Alliance sera sans doute débattu à fond à la réunion ministérielle de l'OTAN, et au cours des consultations qui auront lieu. Je tiens à réaffirmer que toute initiative pouvant créer un groupe spécial dans le cadre de l'Alliance occidentale au détriment d'une large Alliance atlantique suscitera certainement de l'inquiétude au Canada.

En outre, toute initiative de nature à faire naître une tendance irréversible vers la dissolution de notre Alliance ou vers la création d'une alliance à caractère continental, nord-américain, ou européenne, sera contraire et nuisible à nos intérêts nationaux.

Les plus petits pays qui font partie de l'Alliance sont particulièrement intéressés à une solution, car ils doivent compter sur la sécurité collective pour assurer leur défense et on a attiré mon attention sur ce fait au cours des entretiens que nous avons eus avec MM. Spaak et Lange la semaine dernière. Ces délibérations extrêmement utiles nous ont permis de souligner l'entente presque complète sur les objectifs fondamentaux de l'Alliance, même si dans ce domaine très controversé les avis diffèrent sur la façon d'assurer la planification stratégique de l'organisation. Ces entretiens m'ont convaincu encore davantage qu'il faudrait s'efforcer de persuader nos alliés de la réussite d'un nouvel examen afin que l'Alliance évite ces divergences très dangereuses au sujet de certains aspects de sa politique.

A propos de nos alliés qui ont appuyé les propositions concernant la force multilatérale, nous nous demandons si ces propositions dans leur forme actuelle sont nécessairement la seule façon de trouver la solution qui s'impose c'est-à-dire un moyen d'accorder aux membres européens de l'Alliance une participation accrue à la défense stratégique de l'OTAN. Il est toujours dangereux d'adopter une formule convenable à un moment donné, mais qui peut devenir rigide par la suite.

A ceux qui n'aiment pas la force multilatérale et les propositions dont elle est le fondement, et qui prétendent que notre Alliance ne correspond pas aux réalités de 1964, nous demanderions ce qu'ils proposent comme solution de rechange. Je suis certain que tous les membres de l'Alliance accueilleraient favorablement des contre-propositions constructives. Comme tous les membres de l'OTAN reconnaissent—et la chose était manifeste à la dernière réunion ministérielle de l'OTAN, à La Haye—que la nécessité de l'Alliance demeure intacte, il s'ensuit que nous n'avons

pas les moyens de la diviser en deux, ni de lui imprimer une orientation contraire à la volonté d'une grande puissance membre.

Éviter ces extrêmes, voilà le premier objectif du gouvernement du Canada dans les négociations en cours. Le Canada a toujours cherché un compromis quand des amis ne s'accordent pas. Comme je lui ai laissé entendre il y a quelques semaines, nous croyons qu'il peut exister une autre voie qu'on n'a pas encore suffisamment explorée. Nous nous sommes demandé si nous ne pourrions utiliser les rouages existants au sein de l'Alliance, en vue d'un partage plus étendu de la direction militaire de l'OTAN.

Au cours des prochaines semaines, alors que les pays de l'OTAN se prépareront à la réunion ministérielle du mois de décembre, nous étudierons avec nos amis—et nous avons déjà commencé à le faire—les méthodes pouvant nous permettre de faire face à la situation qui se dessine depuis quelque temps, dans l'espoir de renforcer l'OTAN, dont l'utilité et la nécessité, en cette période d'interdépendance et de science nucléaire, continuent d'être si évidentes, j'en suis certain, pour qui apprécie pleinement les difficultés de la situation mondiale.

D'importants événements se sont produits sur la scène internationale depuis quelques semaines. Les changements dans les hautes sphères gouvernementales de l'Union soviétique ont naturellement suscité des conjectures, mais nous avons reçu l'assurance, aussi bien ici à Ottawa que par l'intermédiaire du gouvernement de l'Union soviétique lui-même, que ces changements n'impliquent aucune modification de la politique étrangère, et ne signifient pas non plus un retour à la stalinisation d'une période antérieure.

En outre, il y a eu cet événement inquiétant, mais notable du succès remporté par la République populaire de Chine faisant éclater une bombe atomique. Cette possibilité était prévue, et dans une large mesure, on en avait tenu compte, en particulier dans le monde occidental; néanmoins, il faut admettre que l'événement a provoqué une très importante réaction sur le continent asiatique.

Il faut que, non seulement les pays membres de l'OTAN, mais aussi toutes les nations du monde, tiennent compte de ce facteur supplémentaire. Pour sa part, le Canada pense tout comme avant, que les réunions des 18 nations, à Genève, où l'on étudie les problèmes des armes nucléaires et classiques, offrent une occasion à tous les pays, et surtout aux grandes puissances—que, de toute évidence, influent beaucoup sur la tension internationale—de chercher à participer aux conclusions et aux discussions qui ont eu lieu.